Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIme ANNÉE

N° 16

LAUSANNE

22 Avril 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Pensées éparses.* — *Glanures historiques.* — CHRONIQUE SCOLAIRE : *Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. Zurich.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation.* — *Leçons de choses.* — *Leçons pour les trois degrés : Vocabulaire. Elocution. Rédaction. Comptabilité. Economie domestique.* — *Lecture.*

PENSÉES ÉPARSES

Il faudrait en finir avec l'erreur qui consiste à croire que plus l'enfant aura acquis de connaissances pendant la période scolaire, plus grande sera la valeur de l'homme. Les vieux maîtres de Port-Royal pensaient que les « personnes sages » ne devaient s'engager dans les sciences que pour faire « l'essai et non l'emploi des forces de leur esprit. » — « Si l'on ne s'y applique dans ce dessein, disaient-ils, on ne voit pas que l'étude de ces sciences spéculatives, comme de la géométrie, de l'astronomie et de la physique, soit autre chose qu'un amusement assez vain, ni qu'elle soit beaucoup plus estimable que l'ignorance de toutes ces choses qui a au moins cet avantage qu'elle est moins pénible, et qu'elle ne donne pas lieu à la sotte vanité que l'on tire souvent de ces connaissances stériles et infructueuses. » *Port-Royal. Cité par* M. DUGARD.

Il sait Pindare, il sait Homère,
Il sait Aristote et Platon,
Moïse et Sanchoniaton ;
Il sait même encore, dit-on,
Parler grec, chinois, bas-breton :
Que ne sait-il plutôt..... se taire !

LEBRUN. *Epigrammes.*

Une instruction mal digérée produit à foison des déclassés qui ne savent ni penser, ni se conduire, mais qui professent, en revanche, un souverain mépris pour tout ce qui n'appartient pas aux carrières libérales. PAUL GAULTIER. *La vraie Education.*

En plus de la morgue faussement aristocratique qu'il inocule, un enseignement purement mnémonique atrophie la pensée. Elle succombe sous le poids de notions arbitrairement empilées, tant est que les plus instruits sont loin d'être toujours, je ne dis pas même les plus intelligents, mais les plus sensés..... On peut être extrêmement érudit, titulaire de chaires importantes, membre de l'Institut, et n'être cependant qu'un pauvre homme. *Idem. ibid.*

Si l'instruction est nécessaire, elle ne suffit pas. Elle n'est qu'un moyen de former l'esprit. Comme dira Port-Royal après Montaigne au lieu de « nous servir de la raison comme d'un instrument pour acquérir la science », servons-nous bien plutôt « des sciences comme d'un instrument pour perfectionner la raison. »

P. GAULTIER. *Ibid.*

Tout enseignement est à délibérément écarter qui ne tend pas à rendre l'enfant plus intelligent. *Idem. Ibid.*

La culture de l'attention est le secret de tout l'entraînement intellectuel. GUYAU.

Avant d'exiger l'attention et pour y parvenir, il est de toute nécessité de commencer par intéresser l'enfant. « Vous pouvez mener un cheval à la fontaine, écrit William James, mais vous ne pouvez pas le faire boire ». P. GAULTIER.

Que le précepteur ne demande pas seulement compte à l'enfant des mots de la leçon, mais du sens et de la substance ; que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fasse mettre en cent visages et accommoder en autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien fait sien. C'est témoignage de crudité et d'indigestion que de regorger la viande comme on l'a avalée; l'estomac n'a pas fait son opération, s'il n'a fait que changer la façon et la forme de ce qu'on lui avait donné à cuire....

Montaigne. Cité par P. GAULTIER *dans op. cité.*

Les études philosophiques sont d'un prix inestimable pour la réflexion. Tous ceux-là qui n'ont pas passé par elles en demeurent l'intelligence, pour ainsi dire, enclose. Ils ne savent pas dégager l'essentiel de l'accessoire, le fond de l'apparence, dominer une question, scruter la valeur de leur science, en mesurer les bornes, s'élever, en un mot, aux suprêmes degrés de la méditation. Si étendu que s'avère leur savoir, ils ne seront jamais que des demi-savants. Les sciences positives ne remplacent pas la philosophie. Aussi bien, ce n'est pas à la philosophie proprement dite qu'il est convenable d'initier les jeunes gens ; l'esprit philosophique qui « se reconnaît dans les sciences comme dans les lettres, selon Leibnitz, à ce qu'on recherche en chaque chose ce qu'il y a de plus élevé », doit pénétrer l'enseignement à tous les degrés.

P. Gaultier. *Vraie Education.*

« Sans la justesse d'esprit, disait Voltaire, il n'y a rien. » Elle est indispensable à tout homme, utile dans tous les emplois. Si l'on ajoute qu'il n'y en a pas de plus éducable, comment se fait-il qu'on n'en ait cure en pédagogie ? *Id. Ibid.*

On apprend aux enfants à raisonner, c'est-à-dire à tirer une proposition d'une autre, en raisonnant avec eux, en leur signalant les défauts des raisonnements qu'ils font, en remettant leur pensée dans la voie droite quand elle déraille. *Id. Ibid.*

..... Le rôle de l'instruction est surtout de donner à l'esprit des cadres que la lecture et l'expérience empliront..... Au lieu de les enfler outre mesure, il faudrait alléger les programmes, non pas tant peut-être dans les matières enseignées que dans le détail, les élaguer de toutes les subtilités et superfluités qui les encombrent, pour ne retenir que les faits significatifs, les lois générales, les œuvres maîtresses, les idées importantes. En un mot, ils devraient être, au premier chef, facteurs de culture générale, viser à donner « des clartés de tout ». « Etre cultivé, cela ne veut pas dire être savant en quoi que ce soit, déclare très justement M. Marcel Prévost. Un numismate, érudit en sa partie, peut être un homme sans culture s'il ne possède pas cet ensemble de notions grâce à quoi, selon le mot de Térence, rien d'humain ne nous est étranger. La vraie culture est générale. » Paul Gaultier. *Ibid.*

Tout bien considéré, la société a surtout besoin de sujets qui, leur culture générale achevée, y surajoutent une forte culture spéciale. Parce qu'il méconnait cette vérité, le divorce des lettres et des sciences est particulièrement déplorable. P. GAULTIER.

Autant un enseignement purement mnémonique, qui ne fait appel qu'au souvenir et jamais à l'intelligence, est pernicieux, autant il serait erroné de croire que la mémoire sagement cultivée empêche de penser.... Elle n'est point responsable de l'état d'esprit qu'on appelle le « verbalisme » : elle le traduit, le reflète, l'accuse et le grossit ; elle ne le crée point..... Si un savoir « par cœur », qui ne repose que sur le vide, est vain, la mémoire des mots, à condition qu'ils ne soient point séparés des idées, est loin d'être superflue. P. GAULTIER.

Toute éducation véritable doit avoir son couronnement et son but dans la formation du vouloir. *Id.*

L'homme est fait pour agir, sous peine de contrevenir à sa destinée, il faut donc y préparer l'enfant. *Id.*

Il n'y a aucun fond à faire sur un homme faible, quelle que soit l'acuité de son regard, l'excellence de ses intentions. *Id.*

C'est par l'affaiblissement du caractère et non de l'intelligence ou des sentiments que les nations périssent. *Id.*

GLANURES HISTORIQUES

Examens.

L'examen dans les écoles d'autrefois, « la visite, » comme on disait alors, était bien différent de celui d'aujourd'hui. On en jugera par les lignes suivantes, tirées du journal d'un Jurassien neuchâtelois, et écrites au commencement de l'année 1754 :

« Visité l'école de David Jacot, où il y avait quinze enfants. Nous y étions, M. le Ministre, M. le Maire et les justiciers : le capitaine Robert, Josep Nicolet et moi ; du peuple, il y avait P.-H. Droz, horloger, et J.-P. Droz, gouverneur.

« Nous avons tous eu satisfaction et contentement des enseignements que le maître a donnés. Cependant, après la visite et suivant la pratique, nous nous sommes tous rendus au temple pour voir ce qu'il y avait à dire. Chacun a opiné, suivant son avis, à la louange de l'éducation, mais sur quelques points particuliers touchant les fonctions du maître et de sa conduite, il lui fut fait de fortes exhortations, desquelles il a remercié et promis qu'il en profiterait.

» Ensuite, l'un de nous a proposé que, comme Rochat tenait ici une école, il

conviendrait d'aller aussi la visiter. On s'y est tous rendus à trois heures, et il a fait l'école comme d'ordinaire. On a été très satisfait et de la manière d'enseigner et des lumières et du savoir des enfants. Le capitaine Robert, Joseph Nicolet, Pierre Droz et moi, sommes venus raisonner des écoles chez le jeune sautier » (huissier).

D'où nous concluons :

a) que « la visite d'école » était faite par les notabilités de l'endroit, représentant d'une part les autorités religieuses et civiles, d'autre part le simple peuple.

b) qu'elle pouvait avoir lieu sans avertissement préalable aux intéressés, ce qui rendait impossible toute préparation tardive et forcée.

c) qu'elle était suivie d'une discussion solennelle, au temple, sur l'enseignement donné et sur les résultats obtenus, et d'un entretien avec le régent dans lequel ce dernier était loué ou admonesté, parfois même congédié.

On remarquera en outre le sans-gêne avec lequel les maîtres sont désignés : « l'école de David Jacot » ; « comme Rochat tenait ici une école », et le petit nombre d'élèves présents à l'examen. Ce dernier point s'explique par le fait que la fréquentation des leçons et la présence à l'examen n'étaient alors pas obligatoires.

Malgré tout le mal qu'on pense et dit des examens actuels — qui, il faut le reconnaître, ne sont pas la perfection — nous estimons qu'ils n'en constituent pas moins un grand progrès sur ces « visites » d'autrefois, un peu trop sommaires quand même, et que, sous ce rapport comme sous tant d'autres, il n'y a pas lieu de regretter le « bon vieux temps. »

A. Grandjean.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Ecoles normales.** — Les examens d'admission aux Ecoles normales vaudoises ont eu lieu du 3 au 8 avril ; 36 garçons se sont présentés à ces épreuves ; 30, dont 8 provenaient des écoles primaires supérieures, ont été admis. Les derniers ont obtenus 49 points, soit une moyenne de 7. Les jeunes filles étaient au nombre de 81 ; 36 ont été admises, 26 d'entre elles avaient terminé leurs classes dans les écoles primaires supérieures du canton. Pour que l'admission pût être prononcée, il fallait obtenir 55 points, soit une moyenne de 7,8. Les examens pour les cours frœbeliens et ceux de travaux à l'aiguille avaient attiré 34 candidates ; 13 ont été admises aux premiers et 11 aux seconds.

⁂ † **Jules-Jérémie Rochat.** — On vient d'ensevelir, aux Charbonnières, le doyen des instituteurs-émérites vaudois, J.-J. Rochat, originaire du Lieu et né en 1832, c'est-à-dire âgé de 84 ans.

Dès le moment où il prit sa retraite en 1885, il a accompli une nouvelle carrière et a joué un rôle important dans la vie publique de La Vallée. Elu, la même année, député au Grand Conseil par le cercle du Pont, il y a siégé pendant quatre législatures, soit jusqu'en 1901. Pendant ce temps, il a fait preuve de clair-

voyance et a toujours travaillé avec énergie au développement de la contrée qu'il représentait. Elle peut lui en être reconnaissante. En outre, il fut pendant 15 ans syndic de sa commune, soit de 1886 à 1901 ; il fut aussi membre de la Commission scolaire et du Conseil de paroisse pendant de nombreuses années. Dans sa vie privée, il s'occupa du commerce des bois et de l'agriculture et contribua grandement à la réputation des vacherins de La Vallée et en particulier des Charbonnières.

Disons maintenant quelques mots de sa première carrière. Il fit ses études à l'Ecole Normale où il obtint son brevet en 1854, puis il suivit les cours de l'Académie jusqu'en 1857, moment où il fut nommé instituteur aux Charbonnières, où il obtint plusieurs fois le prix Boissier qu'on accordait jadis aux maîtres les plus méritants.

Voilà, n'est-il pas vrai, une double carrière fort bien remplie ! L. G.

*** **Retraite.** — Un vétéran de l'enseignement vient de prendre sa retraite après *50 années de service*. C'est M. *François Reymond*, instituteur à *Vevey*.

Breveté en 1864, il enseigna d'abord à Chevilly, à Champvent, à Goumoëns-la-Ville, dans un pensionnat à Genève, puis à Vevey où il fut nommé en 1871. C'est donc pendant 45 années consécutives qu'il a déployé toute son activité dans la belle cité des bords du Léman. C'est là que plusieurs générations d'écoliers passèrent sous son habile direction. Instituteur consciencieux, pédagogue distingué, travailleur infatigable, F. Reymond a su se montrer à la hauteur de sa tâche, et c'est entouré de l'estime générale des autorités et des parents et de la reconnaissance de ses anciens élèves, qu'il se retire pour prendre le repos auquel il a droit. Puisse-t-il en jouir pendant plusieurs années ! L. G.

JURA BERNOIS. — † **Mme Rose Odiet-Chèvre.** — Mme Rose Odiet-Chèvre, institutrice à Pleigne, est décédée le 6 avril dernier, des suites d'une maladie de cœur. Née le 15 octobre 1851 à Mettemberg, elle suivit les cours de l'école normale de Delémont, alors dirigée par M. Reverchon. Son brevet porte la date du 13 avril 1870 et elle a tenu l'école pendant 43 ans.

C'est dans son village natal qu'elle commença de tenir l'école. Elle alla ensuite en Autriche d'où elle revint à Alle et passa enfin à Pleigne où elle a enseigné près de 35 ans.

Mme Odiet était une personne dévouée, de caractère sociable, qui sera regrettée de ses collègues et de tous ceux qui l'ont connue. L'inhumation de cette institutrice simple et modeste a eu lieu le dimanche, 9 avril, au milieu d'un grand concours de la population du village et des localités voisines.

† **Jean Rüfli.** — Ce professeur distingué a été enlevé, le 30 mars, à l'âge de 78 ans. Il y a quelques années que l'école secondaire de Monbijou (Berne) avait fêté son cinquantenaire. Jean Rüfli, professeur de mathématiques, a enseigné de longues années à Langenthal. Il fut appelé à enseigner les mathématiques dans la section pédagogique de l'école secondaire des filles de Berne. Rüfli a publié plusieurs ouvrages destinés à l'enseignement moyen, ainsi que des articles remarquables sur les procédés méthodiques à employer. C'était un esprit distingué et progressif qui a fait longtemps partie du Synode scolaire bernois où il a présenté un rapport clair et lucide sur l'enseignement de l'histoire biblique.

⁂ **Mises à la retraite.** — Les journaux annoncent que M. Alphonse Auberson, instituteur à Saint-Imier, vient de prendre sa retraite après cinquante ans d'activité dans l'enseignement public. La commission scolaire et le corps enseignant lui ont remis des souvenirs dans une conférence intime qui réunissait l'autorité scolaire et les collègues du jubilaire.

A Lajoux, Mme Stéphanie Crevoisier-Farine, institutrice, s'est retirée également de l'enseignement après cent cinq semestres d'enseignement. Mme Crevoisier est la dernière institutrice formée par les Ursulines dans leur couvent de Saint-Ursanne.

H. Gobat.

NEUCHATEL. — **Fonds scolaire de Prévoyance du Corps enseignant primaire du canton de Neuchâtel.** — *83e Exercice 1915.* — « Heureuses les institutions, — dit M. F. Perret, secrétaire-caissier, au début de son rapport, — qui, durant la trop longue période de bouleversement, de ruines, que nous traversons, peuvent encore prospérer, se développer librement pour réaliser leur mission ! C'est le cas pour notre Fonds ; l'année 1915, si néfaste pour beaucoup, peut être classée parmi les meilleures de la vie déjà longue de notre association. »

Le Fonds scolaire compte actuellement *721 membres*, appartenant aux quatre catégories suivantes :

I. *Situation de 1872 : 48* sociétaires.

16 instituteurs, 13 institutrices en activité ou non, et 19 veuves qui reçoivent tous la pension de fr. *200* ou une fraction de cette pension.

II. *Situation de 1889 : 208* sociétaires.

40 instituteurs et 117 institutrices en activité ; 13 instituteurs et 38 institutrices pensionnés à fr. 800.

Indemnité au décès de fr. 3000. — Cotisation de fr. 60 pendant 30 ans. — Remboursement complet des cotisations aux démissionnaires.

III. *Situation de 1906 : 12* sociétaires. (Institutrices d'écoles enfantines) : 7 institutrices en activité ; 4 pensionnées à fr. 400 ; une à fr. 375.

IV. *Situation de 1912 : 453* sociétaires : 134 instituteurs et 300 institutrices en activité ; 1 instituteur et 18 institutrices reçoivent les pensions prévues par la loi de 1912.

Pension de fr. 900 après 30 ans ; au delà, augmentation de fr. 50 pour chaque année de services, jusqu'à concurrence de fr. 1400, après 40 ans de services.

Indemnité au décès, variant de fr. 500 à fr. 3000. — Rente d'invalidité. — Cotisation de fr. 100 pendant 30 ans. — Participation de l'Etat et des communes (fr. 50 et fr. 25).

Remboursement partiel des cotisations aux démissionnaires (70 %).

Décès : Pour la seconde fois depuis 1889, le Fonds scolaire n'a eu à inscrire qu'un seul décès, celui de Mlle *Lucie Morard*, ancienne institutrice, domiciliée à Corcelles.

L'activité financière du Fonds scolaire peut se résumer comme suit :

RECETTES

Allocations de l'Etat	Fr.	29 950 —
Allocations des communes et d'institutions diverses	»	15 268 75
Cotisations annuelles	»	45 280 —
Intérêts des capitaux	»	52 108 56
Total des recettes ordinaires,	Fr.	142 607 31

DÉPENSES

Pensions de 1872	Fr.	8 217 —		
» » 1889	»	40 533 35		
» » 1906	»	1 975 —		
» » 1912	»	18 710 —	Fr.	69 435 35
Remboursement de cotisations			»	6 850 40
Frais généraux			»	2 147 67
Total des dépenses,			Fr.	78 433 42

Excédent des recettes ordinaires, Fr. **64 173 89.**

FORTUNE DU FONDS SCOLAIRE DE PRÉVOYANCE
au 31 décembre 1915.

Capital au 31 décembre 1914	Fr.	1 207 108 47
Versements complémentaires en 1915	»	32 505 25
Excédent des Recettes de l'exercice	»	64 173 89
Capital au 31 décembre 1915	Fr.	1 303 787 61

La fortune du Fonds est placée comme suit :

1229 obligations Fonds publics	Fr.	814 762 50
25 créances prêts hypothécaires	»	413 770 50
7 prêts cédulaires	»	2 693 65
5 Dépôts... livrets d'épargne, bons de dépôt	»	33 569 55

H.-L. GÉDET.

⁂ **La Chaux-de-Fonds. — † Léopold Kohly.** — M. Léopold Kohly entra au service de l'enseignement le 2 mai 1879. Pédagogue émerite et homme de cœur, il sut se faire aimer de tous ses élèves et de tous ses collègues. Il était de ceux qui, parlant peu, agissent d'autant plus ! Il accomplissait avec une ponctualité et une conscience très grandes, toutes les tâches qu'il entreprenait. Il cherchait à se développer, à acquérir de nouvelles connaissances, et suivait avec une attention toute particulière les conférences pédagogiques. Il est mort à la tâche... au champ d'honneur, le 19 mars. Le mercredi 22, ses collègues de La Chaux-de-Fonds l'accompagnaient à sa dernière demeure. Sa vie de labeur incessant restera pour tous un exemple bien digne d'être suivi.

Communiqué par H. L. G. P. PERRELET.

ZURICH. — **Renaissance de l'ardoise.** — Vu la disette de plus en plus grande du papier, la commission scolaire de la ville de Zurich a décidé de revenir, dans les classes élémentaires, à l'usage des ardoises et des « touches », et c déjà à l'ouverture de la nouvelle année scolaire.

PARTIE PRATIQUE

Récitation : **Papa.**

Fernande, en simple chemisette
Sur la jardinière d'osier,
Pendant que l'on fait sa couchette
Se tient bien sage et sans crier.

Elle attend qu'on la débarbouille,
Joyeuse au milieu des bouquets,
Sur la mousse qui la chatouille
Elle a des rires étonnés.

Et de loin la mère attendrie
Contemple avec émotion
Sa fille dont la gaucherie
A la grâce d'un papillon.

Ah ! sait-on bien que de tendresses
Renferme le cœur des parents,
Et ce que valent les caresses
Des mères aux petits enfants !

Fernande agite ses doigts roses,
Il semble qu'elle va causer :
Elle veut dire bien des choses
Et ne peut encore jaser !

Mais la mère s'approche d'elle :
« — Vois, Fernande, voici papa ! » —
Et soudain roulant sa prunelle
Fernande répète : « Papa ! »

Papa ! sa première parole,
Papa ! ce premier cri d'enfant...
La mère croit devenir folle
De bonheur et d'étonnement.

Et Bébé, fier de sa prouesse
Mais qui n'en peut pas dire plus,
Pour exprimer son allégresse
Frotte ses petits pieds dodus.

Louis Des Mèzes

LEÇON DE CHOSES

L'œuf.

I. L'*œuf* est un aliment. Un œuf est formé de trois parties : la *coque* ou *coquille*, le *blanc* et le *jaune*. La coquille est à l'extérieur de l'œuf ; elle est de forme *ovale, blanche, dure,* mais *cassante* quand même. La coque renferme le blanc et le jaune. Le blanc d'œuf est *transparent*, *semi-liquide* lorsqu'il est *cru ; cuit*, il devient *solide* et d'un beau blanc de lait. Le jaune forme une *boule* jaune d'or qui se durcit aussi par la cuisson.

II. Les œufs sont très nourrissants. On peut les préparer de plusieurs façons. On les mange crus, cuits dans leur coque, en omelette, etc. Les œufs sont employés aussi pour la préparation des *crèmes*, des *gâteaux* et des *pâtisseries*.

Dans notre pays, nous mangeons surtout les œufs de *poules*. En d'autres contrées, les hommes se nourrissent d'œufs de *canes*, d'*oies*, de *dindes*, de *faisanes*, d'*autruches*, etc.

Les œufs conviennent particulièrement aux enfants, aux vieillards et aux malades ; c'est une excellente et agréable nourriture, qui se digère facilement.

Dictée : L'œuf de la poule est blanc et ovale. La coquille contient le blanc et le jaune de l'œuf. Le blanc est transparent. Le jaune forme une belle boule comme de l'or. On mange les œufs crus, cuits à la coque, ou en omelette. On en fait aussi des crèmes et des pâtisseries.

C. Allaz-Allaz.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Les œufs.

ATÉRIEL : Oeufs des divers oiseaux de la basse-cour, œufs cuits durs, œufs teints ; coquille d'œuf vide laissant voir le trou par lequel on a fait sortir l'œuf, coquetier.

VOCABULAIRE : œuf, gros bout, petit bout, coquille, membrane coquillière ou chorion, chambre à air, albumine ou blanc de l'œuf, vitellus ou jaune, chalazes, germe ou cicatricule, ponte, couvée, incubation, couveuse, nid ; — coquetiers, œuf à la coque, œuf au plat, œuf à la neige, omelette, lait de poule ; — œufs frais, vieux, durs, gâtés, cassés, teints ; — pondre, couver, gober.

Famille du mot œuf : ovule, ovaire, ove, ovale, ovoïde, ovoïdal, ovipare.

LANGAGE : (un œuf, des œufs). Faire remarquer qu'on prononce le *f* au singulier : un *œuf*, et que les lettres *o*, *f* et *s* ne se prononcent pas au pluriel : des *eu*. Cependant, devant un mot commençant par une voyelle, le *s* du pluriel se fait sentir : des œufs à la coque (des eu-z'à la coque).

ELOCUTION : Quelle est la forme de l'œuf (de poule) ? — Quelle est sa couleur ? — Quelles sont ses parties. (Voir le vocabulaire.) — Comment est la coquille ? (blanche, calcaire, fragile, poreuse). — Qu'appelle-t-on chorion ? (la membrane coquillière, fine peau à l'intérieur de la coquille). — Où se trouve la chambre à air ? (au gros bout de l'œuf). — A quoi sert-elle ? — Quelle couleur a l'albumine d'un œuf cru ? cuit dur ? — Où se trouve le jaune ? (en suspension dans le blanc). — Comment se fait-il que le jaune ne se mélange pas au blanc ? — Comment s'appellent les fins cordons qui le tiennent en suspension ? (les chalazes.) — Où se trouve le germe ou cicatricule ? (à l'un des pôles du jaune). — A quoi le germe peut-il donner naissance ? (à un petit oiseau qui absorbera toutes les substances nutritives de l'œuf). — Qu'est-ce que c'est que l'incubation ? — Combien de temps dure l'incubation ? (variable suivant les espèces : 10 à 14 jours pour le colibri, 17 à 19 jours pour le pigeon, 21 jours pour la poule, 35 jours pour le cygne, etc.). — Qu'est-ce que c'est qu'une couveuse artificielle ?

Qui a pondu l'œuf ? — Où la poule l'a-t-elle pondu ? — Comment a-t-elle annoncé sa ponte ?

Comment mange-t-on les œufs ? (on les gobe, on les mange à la coque, durs, sur le plat, en omelette, etc. *Recommandations de bonne tenue et de propreté*). — Comment fait-on pour gober un œuf ? (pourquoi *deux* petits trous ?) — Comment cuit-on un œuf à la coque ? dur ? sur le plat ? en omelette ?

Que vaut un œuf ? — Comment achète-t-on les œufs ? (au poids, à la douzaine, au cent, au compte : tant d'œufs pour 60 centimes). — Quelle est la façon la plus juste de vendre ou d'acheter les œufs ? (le poids). — Pourquoi ? (œufs de grosseurs différentes ; œufs frais plus lourds que les œufs vieux).

Quand les enfants reçoivent-ils des œufs teints ? — Quelles couleurs ont les œufs teints ? — Que fait-on avec les œufs teints ?

PETITES EXPÉRIENCES AMUSANTES : I. Essayer de faire tenir un œuf sur un de ses bouts, puis sur l'autre (œuf de Colomb).

II. Apprendre aux enfants à vider un œuf au moyen de deux petits trous.

III. Reconnaître si un œuf est frais en le plongeant dans de l'eau légèrement salée ; s'il est frais, il va au fond ; plus il est vieux, plus il se rapproche de la surface, en raison de son poids qui diminue.

IV. Poser un œuf dur, dont on a enlevé la coquille, sur le goulot d'une carafe dans laquelle on a fait brûler un morceau de papier. La pression de l'air fera peu à peu descendre l'œuf dans la carafe.

V. Placer un œuf exactement dans un coin de la classe. Essayer de le casser avec un cerceau. Quelle que soit la position donnée au cerceau, en raison de sa rotondité, il ne pourra atteindre l'œuf.

Dessin : Un œuf ; un coquetier ; un œuf dans un coquetier. — *Avec crayons de couleur :* des œufs teints ; des œufs sur le plat ; la moitié d'un œuf cuit dur.

Ronde : **Les œufs jolis.**

(*Sur l'air de « Compère Guilleri ».*)

Il était un' poulette
En rob' de velours gris... Kiriki !
Ah ! qu'elle rouge crête,
Et queue en retroussis !
Ki ki ki, kiki kiriki
Koko korico !
Voyez mon œuf joli,
Chantait-elle à (*ter*) grands cris !

Rédaction : **Pour manger un œuf à la coque.**

Sommaire : Dites tout ce que vous faites pour manger un œuf à la coque.

Sujet traité : Pour mon souper, maman m'a donné un œuf à la coque. Je l'ai placé dans un coquetier, le gros bout en haut. J'ai pris une petite cuiller et j'ai brisé légèrement la partie supérieure de la coquille de mon œuf. Ensuite, j'ai enlevé soigneusement les petits morceaux brisés que j'ai déposés sur la table près du coquetier. J'ai coupé des petites tranches de pain et, avec précaution, je les ai plongées dans l'œuf, puis je les ai mangées. J'ai mis quelques grains de sel dans mon œuf et j'ai remué avec la cuiller. J'ai continué de tremper mon pain et, petit à petit, l'œuf s'est entièrement vidé. Alors j'ai brisé la coquille que j'ai laissée dans le coquetier.

Maman teint les œufs.

Sommaire : A la veille de Pâques. — Vous avez regardé votre maman qui teignait les œufs ; dites tout ce que vous avez vu.

Dictées : **La qualité de l'œuf.**

La qualité de l'œuf varie avec la nourriture donnée à la poule et peut se juger par les nuances de coloration du jaune. Une couleur jaune d'or indique que la poule a été nourrie de céréales ; le jaune terne, qu'elle a été engraissée avec de la viande et des tourteaux ; le jaune verdâtre révèle qu'elle a absorbé des herbes, le brun qu'elle s'est nourrie d'insectes et en particulier de hannetons, ce qui donne à l'œuf une saveur désagréable.

Comment on reconnaît les œufs frais.

Il existe plusieurs procédés pour reconnaître l'âge des œufs. Le plus simple, consiste à plonger l'œuf dans l'eau froide. L'œuf du jour va au fond ; au bout de deux jours, il flotte entre deux eaux ; s'il surnage, c'est qu'il a été pondu depuis plus de cinq jours. Ces différences de densité sont dues à la perte d'eau et surtout au développement progressif de la chambre à air logée dans le bout pointu et qui se remplit peu à peu de gaz, jusqu'à former vessie natatoire.

Comptabilité : **Prix de revient d'une douzaine d'œufs.**

Pour l'entretien de sa basse-cour, M. Geline a fait en 1915 les dépenses suivantes : Intérêt et amortissement du capital d'installation, 8 % de fr. 350 ; intérêt et amortissement du capital engagé pour l'achat de 60 poules et coqs, 12 % de fr. 180 ; location de 840 m. de terrain à fr. 1,50 l'are ; achat de 280 kg. de froment à fr. 42 le q. ; 210 kg. d'avoine à fr. 34 le q. ; 250 kg. de maïs à fr. 40,50 le q. ; 250 kg. de son à fr. 26 le q. ; 540 kg. de pommes de terre à fr. 12 le q. ; légumes et restes du ménage pour fr. 65,50 ; soins divers fr. 0,35 par jour.

Les poules ayant pondu 5790 œufs pendant l'année entière, quel est le prix de revient d'une douzaine d'œufs ?

Prix de revient d'une douzaine d'œufs. Dépenses

	F.	C.
Intérêt et amortissement du capital d'installation, 8 % de fr. 350	28	—
Intérêt et amortissement du capital engagé pour achat de 60 poules et coqs, 12 % de fr. 180	21	60
Location de 840 m. de terrain à fr. 1,50 l'are	12	60
Achat de 280 kg. de froment à fr. 42 le q.	117	60
» » 210 » d'avoine à fr. 34 »	71	40
» » 250 » de maïs à fr. 40,50 »	101	25
» » 250 » de son à fr. 26 »	65	—
» » 540 » de pommes de terre à fr. 12 le q.	64	80
Légumes et restes de ménage	65	50
Soins divers et vente des œufs, fr. 0,35 × 365	127	75
Total des dépenses, Fr.	675	50

Prix de revient d'une douzaine d'œufs, fr. 675,50 : 482,5 = fr. **1,40.**

Economie domestique : **Valeur alimentaire de l'œuf.**

Destiné à fournir à un jeune être en voie de développement tous les matériaux qui lui sont nécessaires, l'œuf renferme un ensemble de principes nutritifs de premier ordre sous un petit volume : il est à la nutrition du jeune poussin ce que le lait est pour le jeune mammifère.

Le blanc de l'œuf, très riche en eau (85,5 pour cent), renferme surtout des matières albumineuses et quelques minéraux intéressants, dont la potasse, la silice et le fer. Le jaune, à côté de 50 pour cent d'eau, contient des matières

grasses et des albuminoïdes phosphorées ; on y rencontre aussi des sels alcalins, magnésiens et du fer.

L'œuf a donc un pouvoir nutritif considérable. La digestion en est facile et d'autant plus rapide que la cuisson l'a moins transformé. L'œuf à la coque est le plus léger ; l'œuf dur est lourd, à moins qu'il ne soit haché en miettes. L'œuf gobé cru est d'une digestion plus lente que l'œuf à la coque, son albumine se coagulant en masse dans l'estomac. Les œufs accommodés à la graisse (friture, omelette) sont lourds ; les œufs sur le plat, en raison de la haute température à laquelle est porté le beurre, sont assez mal supportés par certains estomacs.

LECTURE

Fais ce que tu fais.

Le jeune Müller est un bon petit garçon, mais fort distrait. A l'école, pendant que le maître fait sa leçon ou que les camarades étudient, notre écolier rêve aux bois et aux champs, aux fleurs de la prairie, aux nids, etc., si bien que ses devoirs ne sont jamais faits et que, lorsque le maître, M. Chanette, l'interroge, il reste tout interdit, incapable de répondre. Au moment où commence ce récit, Müller rêve tout éveillé depuis près d'une heure.

— Eh bien, Müller, voyons un peu cette leçon de grammaire.

Ces paroles si simples me firent autant d'effet que si l'on avait tiré un coup de canon non loin de mon oreille. Je tressautai sur mon banc, et mon livre tomba par terre ; je jetai un regard suppliant sur la pendule, mais la pendule marquait impitoyablement onze heures. Ainsi, je venais de passer près d'une heure dans les bois.

— Tu ne sais pas ta leçon ? me demanda M. Chanette, d'une voix lente.

— Non, monsieur Chanette, répondis-je en baissant la tête.

— Tu étais trop sage, reprit le brave homme en fronçant les sourcils, j'aurais dû me douter de quelque chose. Gageons que tu ne l'as pas même lue, cette leçon.

— Non, monsieur Chanette, répondis-je d'une voix faible et indistincte.

M. Chanette, avec une lenteur effrayante, tira son mouchoir et essuya les verres de ses lunettes. Quand il les eut bien essuyés, il me regarda par-dessus ; c'était effrayant, parce que, dans ce cas-là, ses yeux se rapetissaient et devenaient tout luisants. Ensuite il ouvrit solennellement le cahier où il inscrivait nos méfaits, et établit mon compte sur un papier à part.

Un murmure étouffé courut à travers les bancs : chacun communiquait ses réflexions à son voisin sur la punition exemplaire qui allait m'être infligée.

M. Chanette produisit avec sa langue ce petit claquement que nous connaissions si bien, et le silence se rétablit tout de suite.

— Lève-toi, me dit-il d'un ton bref.

Je me levai.

— Ecoute-moi bien.

Je croisai mes bras sur ma poitrine. Oh ! comme mon cœur battait fort ! Le silence était si profond, que j'entendais bien loin, bien loin, une poule qui criait,

toute fière d'avoir pondu un œuf. Etait-ce dans le fenil qu'elle avait pondu ou bien dans une haie? parce que quelquefois les poules, quand elles sont toutes jeunes....

— Tu m'écoutes, n'est-ce pas?

Je serrai fortement mes bras contre ma poitrine, et, avec une énergie désespérée, je repoussai les images de haies, d'arbres, de grandes gerbes, que le cri de cette maudite poule avait évoquées en moi.

— Oui, monsieur Chanette, répondis-je d'une voix tremblante.

— Je t'ai pardonné le mois dernier, reprit-il en parlant avec une tristesse qui me perçait le cœur, parce que j'ai cru que tu avais du courage et que tu ferais des efforts pour te montrer reconnaissant. Je me suis trompé. Ce mois-ci commence encore plus mal que l'autre n'a fini. Lundi, tu as fait des bonshommes sur ton cahier d'écriture, au lieu de copier le modèle....

C'était vrai : j'avais dessiné des navires et j'y avais ajouté, de mon cru, des soldats qui tiraient des coups de fusil, et des matelots qui grimpaient dans les cordages.

— Mardi, tu n'as pas pris l'énoncé des problèmes et tu es revenu le soir sans avoir même l'air de te douter que tu avais des problèmes à faire dans l'entre-classe.

C'était encore vrai, et même, ce jour-là, j'avais taché ma veste en tripotant du mastic que les vitriers avaient laissé traîner. J'avais passé tout mon temps à modeler des figures et des fleurs.

— Enfin, aujourd'hui mercredi, tu n'as même pas lu ta leçon de grammaire. Il faut que tout cela finisse, et que tu apprennes à faire chaque chose en son temps. C'est pourquoi demain jeudi[1] tu viendras ici le matin de neuf heures à onze, et le soir de deux heures à cinq.

Aussitôt qu'il eut prononcé cette terrible sentence, mes camarades commencèrent à réciter la leçon de grammaire, et je m'abandonnai à mes tristes réflexions...

Vous tous qui avez été écoliers, je fais appel à vos souvenirs. Vous rappelez-vous comme on est désorienté, quand on ne fait pas la même chose que ses camarades, qu'il s'agisse de jouer ou de travailler?

Mais si l'on s'ennuie de jouer lorsque les autres travaillent, on s'ennuie bien plus d'être enfermé pour travailler à l'heure où les autres courent les champs en toute liberté.

C'était la première fois que M. Chanette me mettait en pénitence un jeudi. Je ne me figurais donc pas combien une salle d'école est froide à l'œil et au cœur, combien elle est triste et silencieuse quand les écoliers sont partis.

Tout me parlait de mes camarades absents et de l'animation des jours de classe : les taches d'encre sur les murs, les entailles des tables, les noms profondément gravés dans le bois, les débris de plumes que le balai n'avait pu atteindre dans les crevasses et dans les fentes du carrelage; une bille surtout qui était à la place de Crespel me causa une émotion si pénible, que j'en avais le cœur tremblant et les yeux humides.

[1] Jour de congé.

M. Chanette ne me fit point de reproches ni de remontrances : il m'avait dit la veille ce qu'il avait à me dire. Seulement il prit la peine de m'expliquer ce que j'aurais à faire, m'affirmant qu'il ne m'en voulait pas, qu'il me punissait pour mon bien, qu'il me donnait occasion de réparer le tort que je m'étais fait dans l'esprit des autres et de regagner ma propre estime. Si je prenais les choses vaillamment, comme doit les prendre un homme de cœur, je sortirais de l'école, après avoir subi ma peine, le cœur plus content, la conscience plus tranquille.

De sa plus belle écriture, il traça sur le tableau les paroles suivantes : *Fais ce que tu fais !* me recommandant de les copier pour ma page d'écriture. Je ne ferais pas mal non plus de me les rappeler toutes les fois que je serais tenté de penser aux bois, aux prés, aux champs, aux papillons, et surtout à mes camarades, qui allaient passer leur journée à courir en liberté.

— Pauvre petit, me dit-il, en me posant doucement la main sur l'épaule avant de refermer la porte sur moi, tu me trouves peut-être bien sévère et bien dur en ce moment : c'est parce que ton cœur est gonflé de chagrin et peut-être d'amertume. Quand tu seras plus calme, tu réfléchiras, et tu comprendras que tu ne dois pas m'en vouloir ; car moi, ce n'est pas parce que je t'en veux que je te prive de tes plaisirs. Quand tu seras un homme, tu verras comme nos moindres fautes se retournent contre nous et avec quelle cruauté elles nous punissent. Tu n'as pas encore assez de volonté pour te corriger toi-même ; car je sais que tu pèches surtout par faiblesse, et non par méchanceté. Tu te souviendras de la journée d'aujourd'hui quand tu seras tenté de rêvasser et de remettre au lendemain ce qu'il faut faire le jour même. Travaille de ton mieux, mon enfant ; d'abord le temps te paraîtra moins long, et puis, je te prédis à coup sûr, tu seras heureux d'avoir réparé ta faute.

Quand il m'eut laissé seul, je me mis à pleurer amèrement ; les larmes me soulagèrent, et bientôt je me mis assez courageusement à ma petite besogne.

Le ciel était d'une sérénité et d'un éclat qui me faisaient paraître ma prison plus terne et plus triste. Malgré moi, j'entendais en imagination le frémissement des feuilles. Néanmoins, après avoir répété tout le long de ma page : *Fais ce que tu fais !* je commençai à me sentir plus calme, plus reposé en un mot plus résigné. Ma page d'écriture terminée, j'attaquai mes problèmes.

J'étais en train de faire le compte d'une fermière qui avait porté au marché beaucoup d'œufs, de fromages et de légumes ; au moment de passer de la colonne des unités à celle des dizaines, dans une addition très longue et très compliquée, j'oubliai combien j'avais retenu de dizaines. Je mis le bout de mon porte-plume entre mes dents, je fermai les yeux, et je me mis à répéter intérieurement : « Et je retiens... et je retiens... Et *eux*, que font-ils en ce moment ? »

Eux, c'étaient mes camarades. Quand cette pensée me vint, j'ouvris les yeux bien vite, et je regardai ce qui était écrit au tableau. Cette vue mit comme une barrière devant les questions qui s'élevaient en foule dans mon esprit. Je cherchai patiemment les dizaines qui me manquaient, et j'achevai ma tâche sans encombre.

Comme il me restait du temps, je fis une seconde page d'écriture, que je présentai triomphalement à M. Chanette quand il vint m'ouvrir la porte.

— Cette page est bonne, me dit-il, après l'avoir scrupuleusement examinée. Et maintenant, tu vas me répondre franchement, comme un homme.

— Oui, monsieur Chanette.

— Pourquoi as-tu fait cette page que tu n'étais pas obligé de faire ?

— Pour ne pas penser aux autres qui sont chez eux ou dans les champs, parce que...

Je n'achevai pas ma phrase, et je baissai la tête.

— Réfléchis bien : sans t'en douter, n'aurais-tu pas espéré un tout petit peu, en faisant cette page supplémentaire, que je te tiendrais quitte pour l'après-midi ?

— Oh non ! monsieur Chanette, lui répondis-je vivement ; je n'y avais pas songé un seul instant.

C'était vrai, je n'y avais pas songé du tout.

— Je te crois, me dit le brave homme, avec un petit tremblement dans la voix ; tu es honnête et franc ; jamais personne n'a pensé le contraire ; si seulement...

A son tour il n'acheva pas sa phrase, et se mit à me regarder pendant une bonne demi-minute, sans avoir l'air de songer qu'il me regardait.

— Tiens ! reprit-il, je suis si content de ce que je vois de bien en toi que je veux te récompenser ; oui, ma foi ! je veux te récompenser. Ecoute bien ce que je vais te dire. La punition t'a profité, puisque tu l'as acceptée de bon cœur ; si je te faisais une bonne plaisanterie, si je te laissais absolument libre de venir ou de ne pas venir cet après-midi, qu'est-ce que tu dirais ? Voyons, là, franchement, que dirais-tu ?

Je regardai vivement du côté de la fenêtre. Dieu ! que le soleil était brillant et que le ciel était pur ! Puis, par un mouvement que je ne saurais expliquer, mes regards se portèrent dans la direction du tableau, où on lisait toujours : *Fais ce que tu fais !*

« Que fais-tu en ce moment ? » me demandai-je intérieurement.

Et aussitôt je me répondis sans hésiter : « Tu fais une punition que tu as méritée ; fais-la honnêtement, jusqu'au bout ».

— Vous me proposez cela sérieusement ? dis-je à M. Chanette.

— Je le crois bien, me répondit-il ; ta conduite vaut bien cela.

— Ce que je déciderai sera bien décidé ?

— Ce que tu décideras sera bien décidé. Hardi, mon garçon ! parle, je t'écoute.

— Eh bien !...

— Eh bien ?

— Je ferai ma punition jusqu'au bout.

— Embrasse-moi, mon garçon ! s'écria-t-il avec des yeux rayonnants de plaisir. Sac à papier ! que tu viens de me rendre heureux. Voilà qui est honnêtement décidé et vaillamment répondu. On me nommerait tout d'un coup inspecteur que je ne serais pas si content. Foi d'honnête homme, je ne serais pas moitié si content. Va, mon garçon, je t'attends à deux heures pour te remettre sous clef.

GIRARDIN.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

LES LIVRES DE MARDEN

LE SUCCÈS PAR LA VOLONTÉ

(annoncé précédemment sous le titre « SUR LE PRONT »)

Un livre d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui luttent, afin de s'élever eux-mêmes par la connaissance et l'accomplissement du devoir.

Un fort volume in-12, de 300 pages, broché 3 50 ; relié 5.—

Table des matières : Saisissez l'occasion. — Jeunes gens qui n'ont « point de chances ». — Ce que l'on gagne à employer les moments perdus. — Ne forcez pas des garçons « carrés » à passer par des trous ronds. — Quelle carrière choisir ? — Concentrez vos énergies. — « Au bon moment », ou le triomphe de la promptitude. — Une fortune dans les bonnes manières. — Le triomphe de l'enthousiasme. — Le tact et le bon sens. — Le respect de soi-même et la confiance en soi. — Le caractère est une puissance. — Amoureux de l'exactitude. — La récompense de la persévérance. — Soyez brefs.

L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

et de la gaîté sur la santé physique et morale.

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

*** Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples ; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.

LES MIRACLES DE LA PENSÉE

ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

*** Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaira ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

Edition J.-H. JEHEBER, 28, rue du Marché, GENÈVE

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes — Nouveautés — Draperies

Tabliers Jupons

Trousseaux — Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois. Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat. Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Dunand,** Louisa, inst. Genève.
Métral. Marie, Genève.
MM. **Claparède,** Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** inspecteur, Corgémont
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Santebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze,** J., inst., vice-président de la Soc. pédag neuchâteloise. Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner,** R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst. Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

MM. **Visinand,** E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand,** inst., Lausanne.
MM. **Briod.,** maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst, Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst. Vennes s. Lausanne
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur. Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente,** Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt,** W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef. Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS	*St-LOUIS*	*MILAN*	*BRUXELLES*
1878-1889-1900	*E.U.A. 1904*	*1906*	*1910*
	TURIN	*PANAMA*	
	1911	*1915*	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.
Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE **Casino-Théâtre**

Direction pour la Suisse :
Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.
Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.
Delémont, r. de la Préfecture, 9.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison Orsat frères.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11
Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à queue

TRÈS GRAND CHOIX ET POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE THÉATRALE

Prix spéciaux pour Instituteurs, Pensionnats et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE MUSICALE

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIme ANNÉE. — N° 17 LAUSANNE — 29 avril 1916.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **L. Grobéty**, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

EDITION „ATAR". GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par *André Corbaz.*	
1re série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2me série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3me série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par *A. Charrey,* 3me édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par *A. Gavard.* Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par *MM. Mercier et Marti.* Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze,* 1re partie, 7me édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze,* 2me partie, 5me édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze,* 1re partie, 3me édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze,* 2me partie, 2me édition	1.50
Lehr- und Lesebuch, par *A. Lescaze,* 3me partie, 3me édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par *M. Duchosal.* Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par *A. Schütz.* Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle, par *E. Pittard,* prof. 3me édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par *J. Denis.* 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien, par *J.-A. Clift*	0.95
Parlons français, par *W. Plud'hun.* 16me mille	1. —
Comment prononcer le français, par *W. Plud'hun*	0.50
Histoire sainte, par *A. Thomas*	0.65
Pourquoi pas? essayons, par *F. Guillermet.* Manuel antialcoolique. Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par *A. Malsch.* Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par *M. Juge,* cartonné, 2me édition	2.50
Leçons de physique, 1er livre, *M. Juge.* Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2me » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle, par *M. Juge.*	2.25
» **de chimie,** » »	2.50
Petite flore analytique, par *M. Juge.* Relié	2.75
Pour les tout petits, par *H. Estienne.* Poésies illustrées, 4me édition, cartonné	2.—
Manuel d'instruction civique, par *H. Elzingre,* prof. 2me partie, Autorités fédérales	2.—

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTRICES : L'Abergement : fr. 1000 par an, logement et jardin, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 5 mai.

Champvent : fr. 1000, logement et jardin, plus 6 stères de bois et 50 fagots à charge de chauffer la salle d'école ; 5 mai. — **Ormont-Dessous (La Forclaz) :** fr. 1000, plus fr. 150 d'indemnité de logement et de plantage. Le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école est fourni par la commune ; 9 mai. — **Yvonand ;** fr. 1000, plus fr. 220 d'indemnité de logement et plantage ; 9 mai.

Dans sa séance du 18 avril 1916, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Emile Jaccard, instituteur, en qualité de maître de chant à l'école supérieure de Ste-Croix, ce à titre provisoire et pour une année.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

A. BRÉLAZ
8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8
Robes — Nouveautés — Draperies
Tabliers Jupons
Trousseaux — Lingerie confectionnée
Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures
Prix fixes, marqués en chiffres connus.
Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.
10 % au corps enseignant.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA SUISSE

à l'usage des écoles primaires

par **W. ROSIER,** professeur.

OUVRAGE ADOPTÉ PAR LES DÉPARTEMENTS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DES CANTONS DE

VAUD, NEUCHATEL ET GENÈVE

et contenant de très nombreuses illustrations dont huit cartes en couleur.

Un vol. in-4°, cartonné. Fr. 3.—

L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA SUISSE a été élaborée sous la surveillance d'une commission intercantonale d'après une méthode analogue à celle des manuels-atlas de géographie du même auteur. Le livre comprend *un texte principal, des lectures* et de brefs *résumés*. Le texte principal fournit le récit suivi, quoique sommaire, des événements. Il est complété par de nombreuses lectures dans lesquelles l'auteur fait entrer certains développements qu'il est utile de porter à la connaissance des élèves, mais qu'on ne peut leur demander d'étudier. Enfin, un résumé donnant l'essentiel est placé après chaque partie.

La matière a été divisée en six parties : *Les temps primitifs, la Confédération des trois, des huit, des treize cantons, la République helvétique et la Confédération des dix-neuf cantons, la Confédération des vingt-deux cantons*. Cette division, qui remplace celle adoptée généralement autrefois, qui s'inspirait de l'histoire générale, convient mieux à l'étude de l'histoire suisse. Elle est naturelle tout en étant plus simple et faite pour frapper davantage l'esprit de l'élève.

L'illustration a été établie avec le plus grand soin. Les nombreuses *gravures, les cartes, les portraits*, qui mettent en quelque sorte l'histoire en action, facilitent l'intelligence du texte et permettent aux élèves de garder plus aisément le souvenir des événements, ainsi que des hommes qui ont illustré notre pays.

Telle qu'elle se présente, après une expérience de plusieurs années et avec le témoignage favorable des maîtres et des élèves qui l'ont utilisée, l'Histoire de la Suisse par W. Rosier se révèle comme une des meilleures publications scolaires parues chez nous, elle a été adoptée sur le préavis des Commissions compétentes, et après mûr examen, par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

MANUEL D'HISTOIRE SUISSE

à l'usage de l'enseignement secondaire

par W. ROSIER et P. DECKER, professeurs.

Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud et contenant *256 gravures* dans le texte ainsi que *8 cartes en couleurs* hors texte dessinées par Maurice BOREL.

Un volume in-4°, cartonné. fr. 3.50.

Ce nouveau **Manuel-Atlas,** conçu sur le plan et selon la méthode fixés par la Commission des manuels d'histoire et de géographie, appliqués déjà au volume *primaire*, est un instrument de travail très intéressant qui sera hautement apprécié des maîtres et des élèves de nos classes secondaires.

L'abondance et l'intérêt documentaire des illustrations, le choix judicieux des lectures, la simplicité du texte didactique proprement dit, permettent un enseignement vivant dont nos écoles ont besoin pour renforcer la culture du patriotisme des futurs citoyens.

Tous les membres du corps enseignant, et non pas seulement les spécialistes qui enseignent l'histoire. trouveront un réel profit à puiser dans cet ouvrage la matière de leçons captivantes.